

Rapport du Comité Monde sur les résolutions

1. Résolutions WD-1 à WD-7 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution de remplacement suivante :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) s'opposera au Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP).

Le CTC continuera de travailler avec ses affiliés et les organisations communautaires progressistes pour :

- accroître la sensibilisation à la menace que représente le PSP pour la souveraineté et pour les travailleurs et les travailleuses du Canada;
- sensibiliser et mobiliser les membres et le public, leur exposer les dangers du PSP et souligner l'urgence d'élaborer un plan de rechange au modèle néolibéral des grandes entreprises que représente le PSP;
- continuer de demander au gouvernement fédéral de se retirer du PSP jusqu'à ce que le processus devienne démocratique, garantisse la protection de l'environnement et améliore les droits des travailleurs et des travailleuses plutôt que d'accroître les profits des entreprises.

Le CTC appuiera la motion du NPD visant à ce que le PSP fasse l'objet de consultations publiques et d'une pleine supervision parlementaire.

Le CTC demandera au gouvernement du Canada de rejeter le programme du PSP, qui restreint les libertés civiles, impose une surveillance des masses et un profilage racial et qui lie le Canada aux politiques militaires et extérieures infructueuses et désastreuses de l'administration Bush.

Parce que le soi-disant Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité a été signé à Waco, au Texas, en mars 2005 par les chefs d'État du Canada, du Mexique et des États-Unis à la demande des élites patronales de ces pays.

Parce que le gouvernement fédéral, d'abord sous la direction de Paul Martin et ensuite sous celle de Stephen Harper, a appuyé le PSP sans que celui-ci soit assujéti à une supervision parlementaire et sans que les citoyens et les citoyennes n'aient un mot à dire.

Parce que le Canada, les États-Unis et le Mexique sont discrètement en train de mettre en place des accords découlant du PSP destinés à élargir l'intégration continentale de l'économie, de la sécurité et de la politique étrangère bien au-delà des dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Parce que le PSP accélère l'harmonisation de la réglementation dans l'intérêt de la mondialisation des entreprises.

Parce que le PSP réduit davantage la souveraineté du Canada et compromet grandement nos programmes sociaux, l'influence que nous exerçons sur nos approvisionnements en énergie et en eau, et bon nombre des droits fondamentaux dont nous jouissons en tant que citoyens et citoyennes, y compris notre droit de refuser de participer à des guerres injustes.

Parce que les Canadiens et les Canadiennes ont le droit de s'attendre à ce que ce soient leurs dirigeantes et dirigeants élus, et non les chefs d'entreprises, qui mènent les négociations commerciales et les affaires extérieures.

Parce que les Canadiens et les Canadiennes exigent que ces négociations soient transparentes et fondées sur l'avis du public et des débats publics.

Parce que le PSP représente un « coup d'État » perpétré par le monde des affaires et menace les droits démocratiques fondamentaux.

Parce que certaines provinces du Canada sont en train de mettre en oeuvre des ententes comme l'Entente sur le commerce,

l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre (ECIMMO ou TILMA) et Atlantica, pour appuyer le PSP.

2. Résolutions WD-18 à WD-28 et WD-51 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution combinée suivante ainsi modifiée :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) exigera que le Canada renégocie l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et particulièrement de ses dispositions sur l'énergie et de son chapitre 11 (droits des investisseurs) et fonde ses stratégies commerciales sur des accords multilatéraux et de commerce équitable qui accordent aux droits de la personne, aux droits syndicaux et aux normes sociales et environnementales un poids égal à celui des dispositions économiques.

Le CTC exigera que le Canada ne conclue aucun accord commercial avec aucun autre pays sans qu'il n'ait fait l'objet d'une procédure publique et démocratique complète, comprenant des audiences auprès des comités parlementaires appropriés et un vote au Parlement.

Le CTC s'opposera à l'intégration continentale préconisée par le patronat du Canada et demandera au gouvernement du Canada de renégocier nos accords commerciaux dans le but de défendre notre secteur manufacturier.

Le CTC continuera d'exiger un moratoire sur les négociations en cours avec la Corée et exigera que des discussions soient entamées sur un accord commerciale équitable qui respecte les droits des travailleurs et des travailleuses des deux pays.

Le CTC exigera que le programme du gouvernement du Canada en matière de commerce avec l'Asie soit ouvert et transparent, et fera campagne contre toutes nouvelles initiatives qui continuerait de réduire les droits des travailleurs et des travailleuses au Canada et dans les pays asiatiques.

Le CTC demandera au gouvernement du Canada d'adopter une politique monétaire qui protège le secteur manufacturier et de développer une politique d'approvisionnement selon laquelle les dollars accumulés par les impôts canadiens seront utilisés pour acheter des produits fabriqués par des travailleuses et des travailleurs canadiens.

Le CTC fera connaître l'Alternative bolivarienne pour les peuples des Amériques (ALBA) au mouvement syndical canadien et québécois; il présentera l'ALBA comme une alternative aux accords de libre-échange bilatéraux négociés entre le Nord et le Sud qui ne visent qu'à surexploiter les ressources des pays d'Amérique du Sud.

Le CTC s'efforcera d'unir les travailleurs et les travailleuses du Canada pour qu'ils fassent front commun avec ceux d'autres pays afin de revendiquer des politiques économiques et des accords commerciaux respectueux des intérêts des travailleurs et travailleuses et de voir à ce que le commerce soit mutuellement avantageux et durable sur le plan de l'environnement et du point de vue social.

Le CTC fera pression sur les hommes et les femmes politiques pour qu'ils adoptent une stratégie économique dynamique assurant des emplois stables aux travailleurs et aux travailleuses actuels et futurs du Canada.

Parce que nous avons perdu plus de 300 000 emplois manufacturiers au pays entre 2002 et 2007 et, selon la plupart des experts, nous entrons dans une récession importante.

Parce que, dans le passé, les gouvernements libéraux et conservateurs ont signé des accords commerciaux qui favorisent les entreprises plus que les Canadiens et les Canadiennes.

Parce que nous devons faire échec à ces politiques, dès maintenant, pour mettre fin à l'érosion et travailler avec nos partenaires politiques socio-démocratiques prêts à ouvrir à nouveau les accords commerciaux et à instituer de nouvelles mesures économiques visant le plein emploi.

Parce que les régimes commerciaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont dévasté le secteur manufacturier dans des communautés à la grandeur du pays et nous voyons sans cesse des matières brutes quitter le Canada pour être transformées ailleurs plutôt que de créer des emplois dans les communautés locales.

Parce que les accords de libre-échange, dont l'ALENA, sont dictés par le programme néolibéral des entreprises et des banques et ont un effet négatif sur la souveraineté nationale, l'emploi, les programmes sociaux, les services publics, les droits humains et syndicaux et l'environnement.

Parce que l'ALBA est une preuve qu'il est possible d'avoir une intégration populaire fondée sur la solidarité, sur une croissance économique équitable et durable, sur une plus grande égalité entre les hommes et les femmes ainsi que sur la participation des gens aux décisions qui les concernent.

Parce que nous sommes aux prises avec une grave crise dans le secteur manufacturier, une détérioration dévastatrice de la balance commerciale dans le secteur de l'automobile, de violentes attaques contre les travailleuses et les travailleurs coréens qui exercent leur droit de se syndiquer, y compris le grave danger auquel un accord de libre-échange avec le Canada expose le secteur agricole coréen.

Parce qu'un autre monde est possible et nous devons soutenir les initiatives qui nous orientent vers une plus grande justice sociale.

3. Résolutions WD-8, WD-9 et WD-10 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution combinée suivante ainsi modifiée :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) collaborera avec ses affiliés pour informer ses membres, le public et les élus de toutes les instances gouvernementales des dangers que pose le modèle de libre-échange Atlantica pour nos collectivités.

Le CTC mobilisera ses partenaires de coalition pour s'opposer à cet accord ainsi qu'à tout accord commercial interprovincial qui néglige les droits des travailleurs et des travailleuses dans l'établissement de zones de libre-échange entre des provinces canadiennes et des États américains voisins.

Le CTC demandera aux gouvernements fédéral et provinciaux de tenir des audiences publiques avant de signer tout accord sur le commerce, l'investissement ou la main-d'oeuvre avec d'autres provinces ou des États américains.

Le CTC continuera de faire connaître à ses membres les effets négatifs du projet Atlantica et, à cette fin, prendra des mesures appropriées pour informer ses affiliés et le public sur le contenu de l'étude « Atlantica: Myths and Reality » de Scott Sinclair.

Le CTC dénoncera le programme « Atlantica » du Atlantic Institute for the Market Studies (AIMS).

Parce que l'Atlantic Institute for Market Studies (AIMS) et les chambres de commerce des quatre provinces de l'Atlantique ont adhéré à l'idée d'une zone économique sans frontières, mieux connue sous le nom d'« Atlantica », dont le but est d'harmoniser nos règles et normes du travail avec celles des États-Unis.

Parce que l'AIMS prétend que les règlements des administrations locales sont trop contraignants et que la gestion des ports et des autoroutes à péage devrait être laissée à l'entreprise privée.

Parce que les chambres de commerce, qu'elles soient locales, régionales ou nationales, ne parlent pas au nom des citoyens du pays; et les gouvernements que nous élisons doivent agir dans l'intérêt de tous les citoyens et pas seulement dans celui des élites économiques.

Parce que les accords commerciaux intérieurs et les zones de libre-échange font la promotion d'approches non réglementées et fondées sur le marché libre à l'égard des exportations et qu'ils éliminent les pouvoirs des gouvernements d'agir dans l'intérêt des citoyens plutôt que de favoriser les intérêts commerciaux.

Parce que cette initiative entraînerait une baisse des normes du travail au plus bas dénominateur, de sorte que le Nouveau-Brunswick deviendrait un couloir de transit pour les ressources, les biens et les services en chemin pour enrichir d'autres gens, pendant que les gens de cette province deviendraient de pauvres spectateurs de la prospérité qui leur passe sous le nez.

Parce que l'étude « Atlantica: Myths and Reality » démontre que cette initiative est gravement erronée, remplie de déclarations non réalistes et qu'elle nuirait à la qualité de vie et à la sécurité économique future des citoyennes et des citoyens ordinaires.

4. Résolutions WD-11 à WD-14 et WD-58 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution combinée suivante :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) poursuivra ses efforts pour s'opposer aux négociations commerciales entre le Canada et la Colombie.

Le CTC demandera au gouvernement fédéral d'appuyer un accord humanitaire pour un échange de prisonniers entre les FARC et le gouvernement de la Colombie, et une solution négociée au conflit armé en Colombie.

Parce que les syndicats de la Colombie sont la cible d'attaques, non seulement sous la forme de violence physique et des assassinats dont font l'objet des leaders syndicaux (le taux le plus élevé au monde), mais également par les voies juridiques, l'intimidation et le harcèlement.

Parce que le massacre et la destruction du mouvement syndical ainsi que la terreur généralisée au sein des mouvements sociaux ont été les pires au cours des six années de l'administration Uribe.

Parce que 35 000 membres de peuples autochtones, Colombiens et Colombiens d'ascendance africaine, paysans, personnes militant pour les droits humains, syndicalistes et autres membres de la société civile se sont fait tuer en Colombie depuis 1990 et,

plusieurs, parce qu'ils travaillaient à exposer la corruption et à opposer la privatisation.

Parce que les 1,3 milliard de dollars d'aide militaire apportés par les États-Unis au gouvernement de Colombie dans le cadre du « Plan Columbia » ont fait augmenter les déplacements forcés et l'oppression des mouvements sociaux de la base afin de favoriser le programme patronal de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), y compris les accords bilatéraux qui obtiennent la préférence.

Parce que les accords commerciaux qui obtiennent la préférence exercent des pressions à la baisse sur les droits des travailleurs et des travailleuses ainsi que sur les normes d'emploi dans tous les pays concernés.

5. Résolutions WD-15, WD-16 et WD-17 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution combinée suivante ainsi modifiée :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) fera pression sur le gouvernement pour qu'il mette un terme à l'exportation de billes non transformées et qu'il appuie des mesures visant à accroître la transformation des billes canadiennes au Canada et la fabrication avancée de produits de bois et de papier canadiens.

Le CTC travaillera avec les affiliés et l'industrie forestière canadienne pour mener une campagne dynamique de promotion du bois canadien sur les marchés étrangers.

Le CTC incitera le gouvernement fédéral à donner un préavis de six mois de l'intention du Canada de résilier l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux et de renégocier un accord qui témoigne de nos victoires devant les tribunaux sur le commerce international et garantit un avenir durable au secteur forestier du Canada.

Le CTC aidera les travailleuses et les travailleurs forestiers canadiens dans leur lutte pour favoriser le commerce équitable des produits forestiers et maintenir les forêts canadiennes.

Parce que les travailleuses et les travailleurs forestiers canadiens syndiqués sont attaqués par les actions protectionnistes américaines.

Parce que nos gouvernements fédéral et provinciaux ne protègent pas les travailleuses et les travailleurs forestiers canadiens et leurs familles.

Parce que les travailleuses et les travailleurs forestiers ont besoin de l'aide du mouvement syndical pour exercer des pressions sur les gouvernements afin qu'ils agissent pour protéger l'industrie forestière canadienne.

Parce que l'industrie forestière canadienne a dû placer plus de 5 milliards de dollars en suspens parce que les États-Unis ont imposé des tarifs sur le bois canadien exporté vers le Sud.

Parce que des centaines d'emplois forestiers ont été éliminés et des scieries ferment à cause d'une pénurie nationale de bois, alors que les nouvelles scieries américaines transforment de plus en plus de bois canadien brut.

Parce que le gouvernement conservateur fédéral a signé le désastreux Accord sur le bois d'oeuvre résineux, qui impose une taxe punitive à la frontière aux produits de bois canadiens, en dépit des nombreuses victoires remportées par le Canada devant des tribunaux sur le commerce international.

6. Résolution WD-29 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution ainsi modifiée :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) continuera de s'opposer à l'assujettissement de nos ressources naturelles aux négociations qui se poursuivent à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Parce que les ressources en eau et en énergie du Canada ne devraient pas faire l'objet de négociations sur le commerce international.

Parce que le Canada continue de sentir les effets d'accords commerciaux ne présentant que peu d'avantages pour sa population, sinon aucun.

7. Résolutions WD-30 à WD-39 et WD-61 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution combinée suivante ainsi modifiée :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) demandera à tous les partis politiques qui composent notre Parlement de prendre immédiatement des mesures pour que l'on mette fin à l'occupation militaire en Afghanistan, procède à la démobilisation des forces canadiennes et retire nos soldats canadiens de la guerre illégale en Afghanistan pour les ramener au pays.

Le CTC aidera les affiliés à informer et à mobiliser leurs membres afin qu'ils s'opposent à l'intervention militaire canadienne en Afghanistan.

Le CTC continuera de collaborer avec ses partenaires de l'Alliance canadienne pour la paix à sensibiliser la population canadienne à cette guerre.

Le CTC resserra les liens de solidarité avec les organisations de travailleurs, de justice sociale et de femmes de l'Afghanistan.

Parce que les Canadiens et les Canadiennes sont fiers du rôle de gardien de la paix attribué à leurs Forces armées depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Parce que la population canadienne ne peut pas s'attendre d'atteindre des objectifs, d'obtenir un succès ou de tirer des avantages clairs de cette guerre, au cours de laquelle des dizaines de jeunes Canadiens et des centaines d'innocents Afghans et Afghanes périssent.

Parce que nos jeunes soldats meurent au cours de la guerre en Afghanistan dans le rôle d'une armée d'invasion sans que la population canadienne n'ait donné de mandat.

Parce que l'intervention militaire du gouvernement Harper en Afghanistan ne contribue pas à l'établissement de la paix et à la reconstruction en Afghanistan.

Parce que la campagne militaire du gouvernement canadien est basée sur l'appui aux intérêts politiques, économiques et militaires américains plutôt que sur la contribution à la paix dans la région.

Parce que l'occupation par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dirigée par les États-Unis accroît la violence en Afghanistan.

Parce qu' il serait préférable d'utiliser les sommes faramineuses consenties aux forces armées en Afghanistan pour financer les soins de santé, l'éducation, la création d'emplois et les services sociaux.

Parce que le mouvement syndical a toujours été au coeur de toute lutte pour la paix et la justice.

8. Résolutions WD-62, WD-63 et WD-64 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution combinée suivante ainsi modifiée :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) appuiera les syndicats et les autres organisations se préoccupant des droits de la personne en Birmanie et encouragera la sensibilisation au Canada à la lutte soutenue pour la liberté en Birmanie.

Le CTC coordonnera ses efforts à ceux du mouvement syndical international pour accroître les pressions sur la junte et renvoyer les causes relatives à la junte à la Cour internationale de justice et à la Cour pénale internationale.

Le CTC continuera d'inciter le Régime de pensions du Canada à se dessaisir de ses placements dans des entreprises qui exercent des activités en Birmanie.

Parce que la population de la Birmanie continue de souffrir en raison d'une violente dictature militaire qui commet périodiquement de graves violations des droits de la personne telles que la torture de prisonniers politiques, les disparitions forcées, la violence sexuelle

contre les femmes, la répression des minorités ethniques et la privation du droit de se syndiquer et de la liberté d'association.

Parce que le Régime de pensions du Canada investit dans des entreprises canadiennes et étrangères qui exercent des activités importantes en Birmanie et qui collaborent avec le régime militaire qui emploie le travail forcé et la réinstallation forcée pour faciliter les placements étrangers.

9. Résolutions WD-45 et WD-57 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution combinée suivante ainsi modifiée :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) se prononcera vigoureusement contre la politique étrangère du gouvernement Harper qui est de plus en plus militariste et pour le rétablissement du rôle dont nous sommes fiers à titre de force respectée de maintien de la paix dans le monde entier.

Le CTC continuera de travailler avec les organisations et les coalitions progressistes qui militent pour la paix, le commerce équitable, la protection de l'environnement et les libertés civiles.

Parce que le gouvernement Bush des États-Unis a lancé une invasion illégale de l'Iraq en se fondant sur la fausse prétention que l'Iraq a accumulé des armes de destruction massive.

Parce que le gouvernement conservateur Harper s'est opposé à une résolution présentée par le Comité des droits de l'homme de l'ONU, le 6 juillet 2006, sur la situation des droits de la personne dans les territoires occupés de la Palestine.

Parce que le discours du Premier ministre, qui appuie une des parties dans le conflit au Moyen-Orient, diffère radicalement de la politique étrangère traditionnelle du Canada.

Parce que le gouvernement Bush continue d'attiser le feu de la guerre pour détourner l'attention de l'électorat américain sur la diminution des droits de la personne et l'imminente crise

économique au cours de l'actuelle campagne électorale présidentielle.

Parce que le programme de la droite lie de façon précaire l'économie et la politique étrangère du Canada à celles des États-Unis sans que le public canadien n'ait donné de mandat.

10. Résolutions WD-55 et WD-60 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution combinée suivante ainsi modifiée :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) mettra en oeuvre avec ses affiliés et ses membres un programme d'éducation en vue de mener une campagne de pressions politiques sur le gouvernement du Canada pour qu'il dresse un calendrier visant à porter l'aide extérieure à 0,7 % du revenu national brut du Canada; axe l'aide du Canada sur l'élimination de la pauvreté, la promotion des droits de la personne et l'aide humanitaire; collabore avec les autres pays membres du G-8 et d'autres chefs de file mondiaux pour annuler la dette des pays pauvres; et voie à ce que l'aide du Canada ne favorise pas la privatisation des services publics.

Le CTC travaillera avec ses affiliés à appuyer les efforts pour l'accès universel aux services publics dans les pays en développement, dont la campagne menée par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et Oxfam Canada.

Parce que le programme canadien d'aide publique au développement (APD) mis en oeuvre par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international peut contribuer grandement à améliorer la vie des personnes pauvres du monde entier.

Parce que des millions de personnes se voient privées de leur droit à de l'eau propre, à des conditions d'hygiène, à des soins de santé et à l'éducation; et les services publics sont de puissants outils de lutte contre la pauvreté qui transforment la vie des gens dans le Sud, et particulièrement des femmes et des enfants.

Parce que le gouvernement du Canada n'a pas atteint l'objectif budgétaire international d'affecter 0.07 % du revenu national brut à l'APD, alors qu'il a promis d'aider à éliminer la pauvreté en s'engageant à l'atteinte les Objectifs du Millénaire pour le développement établis par les Nations Unies.

Parce que d'autres pays ont incorporé des dépenses n'ayant pas trait au développement, comme les dépenses de sécurité, à leur budget d'APD, et l'on craint que le gouvernement du Canada songe en faire autant.

11. Résolutions WD-46, WD-47 et WD-48 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution de remplacement suivante :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) incitera le gouvernement du Canada à faire pression sur Israël pour qu'il soit mis fin au boycottage de Gaza et à la punition collective du peuple palestinien.

Le CTC appuiera un appel à toutes les parties pour qu'elles respectent les droits de la personne de tous les civils, qu'ils soient palestiniens ou israéliens.

Le CTC exhortera le gouvernement d'Israël et les Palestiniens à parvenir immédiatement à un cessez-le-feu et incitera toutes les parties à entamer des négociations de bonne foi pour établir une paix équitable dans la région.

Le CTC élaborera du matériel éducatif sur l'expansion des colonies illégales en Cisjordanie par les colons israéliens et la construction d'un mur de 703 kilomètres qui empiète sur le territoire palestinien (la construction de 60 % du mur est terminée).

Le CTC travaillera à recueillir des renseignements avec l'aide de ses affiliés sur les liens économiques du Canada avec Israël et, en particulier, sur l'approvisionnement des forces de défense israéliennes par des entreprises canadiennes.

Le CTC travaillera avec ses affiliés à déterminer si leurs régimes de retraite ont des placements en Israël qui vont à l'encontre des principes sur l'investissement responsable des Nations Unies.

Parce que selon les Nations Unies, 1,5 million de Palestiniens et Palestiniennes habitant Gaza vivent une grave crise humanitaire comprenant des pénuries de nourriture, d'eau, d'électricité et de fournitures médicales en raison du blocus imposé à Gaza.

Parce que 103 personnes vivant à Gaza sont mortes depuis juin 2007 après qu'Israël a refusé de les laisser sortir de Gaza pour obtenir un traitement médical; des organisations progressistes telles que l'Église Unie du Canada et le NPD ont incité Israël à mettre un terme au boycott de Gaza et à la punition collective des Palestiniens et Palestiniennes.

Parce que les activités de toutes les parties à ce conflit nuisent à la possibilité d'un processus de paix efficace et font fi des principes des lois internationales.

Parce qu' il ne peut y avoir de paix durable sans le respect des lois internationales et des résolutions des Nations Unies, en particuliers les résolutions 242 et 348.

12. Résolutions WD-43 et WD-44 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution de remplacement suivante :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) continuera de suivre de près les activités et l'évolution de la situation en Haïti conjointement avec d'autres mouvements syndicaux et sociaux des Amériques.

Le CTC prendra des mesures appropriées pour encourager le gouvernement du Canada :

- a) à appuyer la libération des prisonniers politiques et des personnes détenues à tort;
- b) à apporter une aide appréciable au développement social et économique.

Le CTC continuera d'appuyer les affiliés et d'autres organisations qui se préoccupent de la violation des droits humains et sociaux en Haïti, qui font du travail de sensibilisation, y compris des visites d'échanges, en vue d'encourager une vaste coordination entre les syndicats haïtiens.

Parce que la population d'Haïti vit une profonde crise économique et sociale jumelée à d'incessantes violations des droits de la personne.

Parce que par suite des pressions d'institutions prêteuses et de gouvernements étrangers, le gouvernement d'Haïti a entrepris un programme de privatisation des entreprises publiques.

Parce que des gouvernements étrangers, y compris celui du Canada, portent une lourde partie de la responsabilité de la crise en Haïti en raison de leur participation à la destitution du gouvernement élu d'Haïti en février 2004.

13. Résolution WD-70 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution de remplacement suivante :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) collaborera avec ses affiliés, les syndicats, les ONG et les groupes confessionnels et étudiants du Salvador, la communauté salvadorienne du Canada et tous ceux qui s'opposent à l'exploitation minière sans restriction pour exiger que les sociétés minières canadiennes mettent fin à leurs activités au Salvador.

Le CTC continuera de travailler avec le Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises (CNCA) pour s'assurer que les normes obligatoires observées au Canada sont aussi observés par les entreprises canadiennes qui exercent des activités à l'étranger.

Parce que les sociétés minières canadiennes exploitent des mines d'or et d'argent au Salvador, et sont des intervenants clés du secteur de l'exploitation minière.

Parce que l'exploitation minière dans un pays à population aussi dense aura des effets dévastateurs sur l'environnement, les approvisionnements en eau vitaux et la santé humaine.

Parce que les communautés affectées par l'exploitation minière au Salvador jouent un rôle de chef de file pour demander que le gouvernement du Salvador adopte une loi mettant fin à l'exploitation minière; que les sociétés minières canadiennes quittent le Salvador; et que la communauté internationale appuie cette lutte.

Parce que ces problèmes ne sont pas uniques au Salvador, les entreprises d'exploitation minière sont souvent complices de violations des droits humains et environnementaux, et le CNCA fait la promotion d'un éventail de recommandations, y compris un cadre pour la responsabilité sociale d'entreprise selon lequel les entreprises canadienne pourraient être tenues responsables.

14. Résolutions WD-62, WD-67 et WD-68 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution combinée suivante ainsi modifiée :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) appuiera les syndicats philippins dans leur lutte pour mettre un terme à l'assassinat et à la répression des syndicalistes de leur pays.

Le CTC incitera le gouvernement du Canada :

- à exhorter le gouvernement des Philippines d'accorder la justice aux familles des plus de 800 militants politiques tués, dont 60 syndicalistes assassinés depuis l'arrivée au pouvoir de la présidente Gloria Arroyo en 2001; et de résoudre les 59 cas documentés de violations de droits de la personne qui touchent plus de 800 travailleurs et travailleuses, dont la moitié se sont produits dans 20 zones franches industrielles du pays;
- à lier son aide aux Philippines au respect des droits de la personne, y compris les droits syndicaux;

- à tenir une audience parlementaire sur la situation des droits de la personne aux Philippines, comme le demande le Philippines-Canada Task Force on Human Rights (PCTFHR).

Le CTC appuiera et aidera les affiliés et les organisations progressistes à mettre en oeuvre des projets conjoints avec les syndicats et les communautés des Philippines visant à mettre fin aux violations des droits de la personne dans un pays que certains appellent la « Colombie de l'Asie ».

Parce que le recours à l'intimidation, aux enlèvements et aux meurtres à l'égard des syndicalistes des Philippines a augmenté depuis 2001.

Parce que les Philippines se classent au deuxième rang, après la Colombie, quant à la répression des syndicats.

Parce que de nombreuses entreprises canadiennes font affaire aux Philippines et que le gouvernement du Canada a apporté 25 millions d'aide à ce pays en 2004.

15. Résolution WD-71 : Le Comité en recommande l'adoption.

16. Résolutions WD-41 et WD-42 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution combinée suivante ainsi modifiée :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) exigera du gouvernement du Canada qu'il demande au Congrès américain de faire pression pour la tenue d'un examen judiciaire sur les accusations portées contre cinq Cubains qui purgent présentement de sévères peines aux États-Unis.

Le CTC revendiquera leur libération en soutenant qu'ils ont été faussement accusés de complot pour espionnage.

Le CTC demandera à l'administration américaine de fournir des visas aux conjointes des prisonniers cubains afin qu'elles puissent entrer aux États-Unis pour rendre visite à leur conjoint.

Parce que le gouvernement de Cuba a présenté les résultats de ses enquêtes au Federal Bureau of Investigation (FBI) qui, au lieu d'arrêter les criminels, a arrêté les cinq Cubains en septembre 1998 et les a accusés d'espionnage et d'autres crimes.

Parce que la Cour d'appel des États-Unis a cassé les condamnations antérieures et ordonné un nouveau procès sur toutes les accusations à la lumière des conclusions du Groupe de travail sur les détentions arbitraires de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies.

17. Résolution WD-49 : Le Comité en recommande l'adoption.

18. Résolution WD-56 : Le Comité en recommande l'adoption.

19. Résolutions WD-52 et WD-53 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution combinée suivante ainsi modifiée :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) travaillera avec ses partenaires de coalition pour mener des campagnes locales, provinciales, nationales et internationales exigeant la réparation des violations des droits de la personne.

Le CTC exigera du gouvernement Harper qu'il revienne sur la position qu'il a adoptée au sujet de la 2^e conférence de Durban, conférence de suivi à la Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme de 2001; qu'il envoie une délégation complète de leaders gouvernementaux et non gouvernementaux canadiens à Durban en 2009 afin que le pays joue un rôle actif dans la lutte contre le racisme.

Parce que la campagne de réparation des injustices de l'esclavage et du colonialisme continue de gagner du terrain.

Parce que la déclaration finale de Conférence mondiale contre le racisme des Nations Unies tenue à Durban en 2001, où le Canada a joué un rôle de premier plan, a affirmé que « l'esclavage et la traite

des esclaves...ont été des tragédies effroyables...un crime contre l'humanité ».

Parce que le gouvernement de Stephen Harper est revenu sur l'engagement du Canada à lutter contre le racisme, tant sur la scène locale que sur la scène internationale, et qu'il a annoncé que le Canada ne participerait pas à la 2^e conférence de Durban.

Parce que le Canada a joué un rôle de premier plan dans la formulation des clauses des documents adoptés à la conférence de Durban de 2001, en veillant à ce qu'elles soient équilibrées et respectueuses de tous les peuples.

Parce que la conférence de Durban de 2001 a porté sur une diversité de groupes et de situations, dont la pauvreté, l'exclusion sociale, la marginalisation, les descendants d'Africains, les réfugiés, les travailleurs migrants, les personnes atteintes du VIH-sida et les minorités religieuses, ethniques et linguistiques.

20. Résolutions WD-62, WD-65 et WD-66 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution combinée suivante :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) dénoncera la persécution dont sont victimes les syndicalistes en Iran et appuiera le droit des travailleuses et travailleurs iraniens de mettre sur pied, en toute liberté, des syndicats indépendants.

Le CTC travaillera avec des syndicats indépendants en Iran pour renforcer la solidarité chez les travailleurs et les travailleuses, dans le cadre d'une démarche qui s'inscrit dans la lutte menée à l'échelle planétaire contre la mondialisation néolibérale.

Le CTC adoptera une position ferme contre toute tentative des États-Unis et de leurs alliés d'imposer des sanctions économiques à l'Iran et de mener des interventions militaires contre ce pays.

Parce que des politiques antisyndicales et néolibérales sont constamment imposées aux travailleuses et travailleurs iraniens.

Parce que les travailleuses et les travailleurs iraniens n'ont pas le droit de faire la grève et font souvent face à la persécution et à l'emprisonnement, comme Mansour Osanloo du syndicat des chauffeurs d'autobus de Téhéran et Mahmoud Salehi du syndicat des travailleurs et travailleuses de la boulangerie ainsi que les militantes et les militants syndicaux qui organisent les activités du Premier mai.

Parce que la menace du président Bush de déclarer la guerre à l'Iran est un prétexte pour s'en prendre violemment aux travailleurs et travailleuses et aux droits de la personne.

21. Résolution WD-54 : Le Comité en recommande l'adoption.

22. Résolution WD-40 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution combinée suivante ainsi modifiée :

Le Congrès du travail du Canada (CTC) demandera au gouvernement du Canada d'exiger que les forces d'occupation éthiopiennes se retirent sur-le-champ de la Somalie.

Le CTC demandera au gouvernement du Canada d'exiger que les États-Unis mettent fin à leurs actes d'agression contre la population somalienne.

Le CTC demandera au gouvernement du Canada d'exercer son influence aux Nations Unies pour exiger que des négociations immédiates pour la paix aient lieu dans un pays neutre où toutes les parties pourront y participer, y compris celles que le gouvernement actuel a obligées à s'exiler.

Le CTC demandera au gouvernement du Canada de mener une enquête sur les Canadiens et les Canadiennes d'origine somalienne qui participent au régime actuel et sont impliqués dans des crimes de guerre.

Parce que selon les opérations de secours humanitaire des Nations Unies en Somalie, la situation en Somalie est le pire désastre humanitaire qui se soit produit en Afrique.

Parce que l'armée éthiopienne a envahi la Somalie et l'occupe.

Parce que les États-Unis ont apporté une aide militaire et logistique aux forces d'occupation éthiopiennes et se sont livrés à des actes hostiles envers la population somalienne, y compris le bombardement aérien et à partir de leurs navires au large.

- 23. Résolution WD-69 : Le Comité en recommande l'adoption.**
- 24. Résolution WD-50 : Le Comité en recommande l'adoption.**
- 25. Résolution WD-73 : Le Comité en recommande l'adoption.**
- 26. Résolution WD-59 : Le Comité en recommande le rejet, car elle réaffirme une position établie du CTC.**
- 27. Résolution WD-72 : Le Comité en recommande le rejet, car elle n'est pas conforme à la politique du CTC sur le boycottage.**

Le tout est respectueusement soumis au nom du Comité :

Denis Lemelin, STTP, coprésident

Sonia Reynolds, UIES, coprésidente

Angela Schira, FTCB, membre

Annie Labaj, TCA-CANADA, membre

Gaétan, Ménard, SCEP, membre

Serge Cadieux, SEPB, membre

Claude Généreux, SCFP, membre

Evert Hoogers, STTP, membre

Heather Kelley, AIM & TA, membre

Tom Dufresne, SIDE, membre

Dermot Cain, UIOI, member

Rick Clarke, FTNE, membre

Mary Lou Cherwaty, FTTN, membre

Don MacGillivray, SNACPPU, membre

Donna Marie Kennedy, AECAO, membre

Terry Downey, FTO, membre

Drew Smeaton, AFPC, membre

Bob Linton, TUAC, membre

Doug Olthuis, Métallos, membre

sepb*225